

Un logement pour permettre à de jeunes précaires de rebondir

L'association Loger Marseille Jeunes propose une solution de logement à prix très réduit à des jeunes en difficulté

A l'origine de l'aventure, un groupe de cadres d'entreprises du BTP (Lafarge et Gagneraud) en fin de carrière qui voulaient mettre leur fibre humanitaire et leurs compétences au service du bien commun. Nous sommes alors en 1994 et, sur les conseils de l'abbé Pierre, ils se lancent le défi de remettre des jeunes en situation de précarité et/ou de handicap dans le sens de la vie. Ainsi est née l'association Loger Marseille Jeunes. S'appuyant sur leur réseau, ces bénévoles trouvent une cinquantaine de donateurs qui permettent l'acquisition d'un premier logement. Depuis, l'association, reconnue d'intérêt général, s'est développée: elle possède à ce jour 45 appartements dans Marseille, des T1 ou T2 entre 30 et 50 m². Gérée par un bureau d'une dizaine de bénévoles venant d'horizons différents et une cadre responsable de la gestion administrative, elle compte une centaine d'adhérents.

Les jeunes logés sont choisis et suivis par des associations à but social, comme Habitat alternatif social, Habitat pour les femmes, Cada Jane-Pannier, Solidarité Réhabilitation, Un Toit pour tous, etc. "Des rencontres régulières permettent de suivre



Chahinaz, 30 ans, fait partie de ces jeunes que l'association soutient. Elle est hébergée dans un T2 au 80, rue d'Aubagne qui appartient à Loger Marseille jeunes. /PHOTO FRANCK PENNANT

leur évolution. Nous évaluons à plus de 80% le taux de réussite, c'est-à-dire que les bénéficiaires, en situation d'exclusion au départ, réussissent à retrouver un boulot, leur famille, une stabilité", précise Robert Simonet, président de la structure depuis

moins d'un an. Chaque jeune, âgé entre 18 et 35 ans - environ 500 ont pu bénéficier de ce dispositif depuis 25 ans - reste dans l'appartement mis à disposition jusqu'à trois ans (28 mois en moyenne). Une chance immense de pouvoir se recons-

truire, et parfois même de retrouver une dignité, dans une ville frappée par une crise du logement et particulièrement du logement social.

Côté financements, l'association a obtenu la qualification de Maîtrise d'œuvre d'insertion (MOI) en 2011, ce qui permet de recevoir 35000 euros de subventions de l'État pour l'achat et la rénovation d'un logement. La fondation Abbé-Pierre participe aussi à hauteur de 10% de l'investissement. Pour le reste, elle ne peut compter que sur ses fonds propres et des emprunts sur le long terme. "Nos ressources sont les loyers que les associations nous reversent puisque les baux sont directement signés avec elles, développe le retraité des travaux publics, engagé depuis sept ans auprès de l'association. Condition pour toucher les subventions de l'État, les loyers que nous demandons sont plafonnés à 6,50 euros le mètre carré."

Une aubaine pour les jeunes précaires qui, aidés par les APL, se retrouvent à ne devoir déboursier que quelques dizaines d'euros pour avoir un toit sur la tête. Des ressources réduites pour l'association, confrontée à une gestion délicate entre vente, rachat et entretien des

biens. Et dont les cotisations des adhérents, alors que les donateurs privés se font rares, ne suffisent pas.

"Chacun peut apporter son expérience"

Les bénévoles en appellent donc, pour poursuivre et faire grandir ses projets, aux bénévoles, mécènes et subventions des collectivités locales. "Nous avons besoin que des volontaires nous rejoignent et mettent à leur tour leur énergie, leur bonne volonté au service de l'association, clame le président. De personnes qui ont le sens de l'humain et de l'engagement pour prendre la relève. Chacun peut apporter son expérience, ses compétences."

En outre, l'association recherche des appartements ou immeubles à réhabiliter et se trouve confrontée à une hausse

des prix du marché et à la rarefaction des biens. D'autant plus qu'elle vise des logements de qualité pour un budget de 70000 à 100000 euros, à proximité des commodités (transports, commerces...). Et qui ne se situent pas dans les quartiers prioritaires de la ville, condition, aussi, pour obtenir les subventions des pouvoirs publics qui ne souhaitent pas rajouter des logements sociaux là où s'en concentrent déjà beaucoup.

Les investisseurs privés, comme les entreprises, sont ainsi les bienvenus pour s'engager dans la poursuite de cette belle aventure, dans le cadre d'un partenariat qui a du sens.

Sabrina TESTA

www.loger-marseille-jeunes.com ;
logermarseillejeunes@wanadoo.fr.
☎ 04 91 64 59 67. Siège social
au 80, rue d'Aubagne (1^{er}).

SOIRÉE GOSPEL POUR RÉCOLTER DES FONDs

Pour récolter des fonds et se faire connaître, l'association Loger Marseille Jeunes organise des événements. Ce dimanche 17 octobre à 20 h, en partenariat avec le Rotary club Marseille, un concert de gospel sera proposé en l'église de Saint-Barnabé (5, place Caire, 12^e) par le Massilia Sounds Gospel. Une belle manière de donner un coup de pouce à cette association.

→ Accueil dès 19 h 30. Tarif : 20 euros, à régler sur place.